

Le 22 juin 2018

No de dossier : R-4018-2017 Phase 2

Demande de renseignements no 2 de l'UMQ à Énergir

I – PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF

Références :

- Pièce B-0053, GM-P, document 2
- R-3987-2016, pièce B-0138, GM-14 document 2
- R-4024-2017, pièce B-0032, Énergir-5 document 1

Préambules :

« Au total : 20 267 activités planifiées » (Pièce B-0053, tarifaire 2018-2019)

« Au total : 21 287,1 activités planifiées pour l'année » (Pièce B-0138, tarifaire 2017-2018)

« Au total : 19 716,3 activités planifiées pour l'année / 19 915 activités réalisées (...) » (Pièce B-0032, examen du rapport annuel 2016-2017)

Demandes :

1. La variation des activités planifiées au cours de chacun des trois derniers exercices réglementaires répond-elle à une dynamique que le Distributeur pourrait expliquer ?
2. Dans le présent dossier (pièce B-0053), l'écart entre deux données supposées représenter la même réalité (20 267 activités planifiées, sur une ligne en bas du tableau et le cumulatif de 20 092 activités planifiées dans la colonne « cumulatif ») est-il le résultat d'une erreur ou s'agit-il de deux réalités différentes ? Veuillez expliquer les différences ou commenter, le cas échéant.
3. Dans le contexte où le réseau du Distributeur vieillit chaque année, comment le Distributeur peut-il justifier la variation à la baisse de près de 5 % du nombre d'activités planifiées entre 2017-18 et 2018-2019 ?

4. Le programme de détection de fuites semble être celui dont le nombre d'activités varie le plus d'une année à l'autre; Pouvez-vous expliquer les raisons de cette variation ?

II - LA PLANIFICATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

Référence :

-Pièce B-0069, GM-K, document 1

Préambules :

« Les investissements relatifs aux croisements d'égout visent à mitiger le risque lié à la présence de conduites de gaz dans les conduites d'égout et à effectuer les travaux correctifs. »

(Pièce B-0069, page 6, lignes 9 à 11, notre souligné)

ET :

« Les risques non connus à ce jour sont des risques futurs qui pourraient être identifiés, notamment à la suite d'incidents ou de nouvelles demandes externes.

Énergir a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est des risques « inconnus ». L'évaluation de l'importance de ces investissements a été basée sur les connaissances générales et sur l'expérience d'Énergir. Néanmoins, il est raisonnable de prévoir une croissance dans le temps. Énergir a prévu un niveau d'investissement plus élevé au cours des trois dernières années du plan.»

(Pièce B-0069, page 7, lignes 12 à 18, notre souligné)

Demandes :

5. Le Distributeur tient-il des statistiques sur les interventions liées aux croisements d'égouts ?
 - a. Le cas échéant, peut-il les fournir ?

6. Au-delà de la question de l'indexation des sommes (prévu dans le bas du tableau 1), le Distributeur utilise-t-il la rubrique « *risques non connus à ce jour* » comme un élément de contingence des dépenses prévues dans les autres rubriques de la catégorie des risques (tableau 1) ?
7. Le Distributeur peut-il attribuer à une cause particulière le besoin de conserver une rubrique « *risques non connus à ce jour* » ?
8. Le Distributeur peut-il fournir davantage d'explications sur son commentaire à l'effet qu'il « est raisonnable de prévoir une croissance dans le temps » ?
 - a. Ce commentaire est-il spécifiquement en lien avec le vieillissement graduel du réseau de distribution ?

III – ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION

Référence :

-Pièce B-0104, GM-N, document 11

Préambules :

« Pour l'exercice financier 2019, l'ensemble des dépenses d'exploitation augmente de 10,2 M\$, soit une progression de 5,1 % par rapport à la projection 4/8-2018. »

(Pièce B-0104, page 2, lignes 19-20)

-Tableau de la page 6 (Évolution des dépenses d'exploitation pour les années financières closes le 30 septembre)

(Pièce B-0104, page 6)

Demandes :

9. En ce qui concerne la croissance des dépenses d'exploitation pour 2018-2019, le Distributeur confirme-t-il que la progression de 5,1 % par rapport à la projection 4/8 2018 (200,6 M \$) signifie également une progression de 5,8 % par rapport au niveau de dépenses établi par la méthode d'allègement réglementaire (199,2 M \$) ?

10. Le Distributeur confirme-t-il que la hausse des dépenses d'exploitation demandée pour 2018-2019 correspond à 7,3 % de croissance en dollars courants si on exclut le régime de retraite du calcul ?

Références :

- Pièce B-0104, GM-N, document 11
- Pièce B-0078, GM-L, document 8

Préambules :

« Malgré une augmentation de la masse salariale, les avantages sociaux diminuent de 0,1 M\$ (c), comme démontré dans le tableau suivant. »

(Pièce B-0104, page 3, lignes 3-4)

-Tableau de la page 2 (Composition de la charge du régime de retraite)

(Pièce B-0078, page 2)

Demande :

11. Sachant que la totalité de la baisse dans la rubrique des avantages sociaux est attribuable à une diminution du coût du régime de retraite, le Distributeur peut-il fournir des explications à l'égard du niveau effectif de contrôle qu'il exerce sur l'évolution de la composition de la charge du régime de retraite ?

Préambules :

« L'augmentation des autres dépenses de 5,1 M\$ est principalement composée de : (...) »

(Pièce B-0104, page 3, ligne 5)

-Tableau « Évolution des dépenses d'exploitation pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 »

(Pièce B-0104, page 1)

Demande :

12. Le Distributeur peut-il indiquer quelles dépenses sont de nature récurrente et quelles dépenses sont de nature ponctuelle parmi la liste présentée pour justifier l'augmentation des dépenses d'exploitation des lignes 7 à 15 du tableau de la page 1 ?

Préambule :

« En 2018, Énergir s'est imposé une réduction générale supplémentaire de 1,7 M\$ (j) par rapport à l'estimation de ses besoins afin de respecter l'enveloppe globale des dépenses d'exploitation approuvée par la Régie (D-2017-014) dans le cadre de la Cause tarifaire 2018 (...). Toutefois, cette réduction n'est pas reconduite pour l'exercice 2019. »

(Pièce B-0104, page 4, lignes 18 à 23)

Demandes :

13. Veuillez expliquer comment le Distributeur a pu absorber une réduction budgétaire sur l'année 2018 et pourquoi ne pas considérer réaliste de la maintenir en 2019 ?
14. De façon spécifique, quels projets ou activités ont-ils été retardés ou encore annulés pour absorber la réduction en 2018 ?